

ORGANISME TECHNIQUE CENTRAL

UTAC/OTC ~ Autodrome de LINAS-MONTLHÉRY ~ BP 20212 ~ 91311 MONTLHÉRY CEDEX

CONTRÔLE TECHNIQUE PÉRIODIQUE DES VÉHICULES LOURDS

RAPPORT D'ACTIVITÉ ANNUEL

2010

Au 31 décembre 2010, le dispositif français de contrôle technique des véhicules lourds comporte **430** installations de contrôle dont **327** centres de contrôle et **103** installations auxiliaires.

Les **327** centres de contrôle se répartissent en **172** centres rattachés à l'un des 2 réseaux agréés (AUTO BILAN France et VIVAUTO PL) et en **155** centres non rattachés.

Ces chiffres traduisent un accroissement du nombre d'installations de contrôle agréées de **13,16%** sur l'année 2010.

La nomenclature appliquée aux visites techniques réalisées en 2010 est celle utilisée à compter du 1^{er} janvier de l'année 2010.

En 2010, il a été réalisé **1 175 229** contrôles techniques dont **1 071 404** Visites Techniques Périodiques et **103 825** Contre-Visites. Ces volumes représentent une diminution de **1,55%** du nombre de contrôles techniques par rapport à 2009, année au cours de laquelle le nombre de contrôles réalisés était de 1 193 746 (1 078 663 Visites Techniques Périodiques et 115 083 Contre-Visites).

Le taux de prescription de Contre-Visites constaté en 2010 est en baisse par rapport à celui de 2009. Il s'établit en 2010 à **11,49%** alors qu'il était de 12,48% en 2009.

En 2010, **8,42%** des véhicules, 9,28% en 2009, ont fait l'objet d'une prescription de Contre-Visite **sans** interdiction de circuler.

En 2010, **3,07%** des véhicules, 3,20% en 2009, ont fait l'objet d'une prescription de Contre-Visite **avec** interdiction de circuler.